



Dossier de presse

L'Europe investit pour faire gagner la Bretagne



Accompagnement 2010 - 2011



Page 3 : Communiqué de presse

Page 4 : « La Bretagne devrait tirer son épingle du jeu de l'impulsion dite de « croissance intelligente, durable et inclusive » par Frédéric Rode, Directeur de Bretagne Innovation

Page 5 – 12 : Europe – Bretagne, le soutien par l'exemple

- Mise au point de caméra Biomimétique / Société Kerdry (22)

- Garde d'enfants et mise en réseau / Société Optimômes (56)

- Adapter le concept de « navire électrique » au plus grand nombre de bateaux / Société MARINELEC Technologies (29)

Page 13 : « Un retour sur investissement à moyen terme qui n'est perceptible qu'à la fin du projet. » Par Hélène Morin

Page 14 : Les éléments clés de l'Union de l'innovation

Page 15 : Participer aux projets européens... mode d'emploi

Page 16 : Noé, un réseau de partenaires au service des entreprises et des laboratoires

Chiffres clés : l'Europe en Bretagne c'est quoi ?

60 journées d'information organisées chaque année

500 participants

35 journées de réseautage hors région en France et en Europe

185 projets accompagnés en région, près de 1/3 concerne des PME bretonnes*

60% des projets accompagnés sont déposés, ce qui représente en moyenne chaque année 20 PME et près de 100 chercheurs.

*Ces chiffres n'incluent pas les entreprises de plus de 250 salariés.

Développement économique et PME innovantes : l'Europe investit pour faire gagner la Bretagne.

Avec 6,4 milliards d'euros pour la croissance intelligente et la création d'emplois, l'Europe lance le plus grand investissement jamais réalisé dans la recherche et l'innovation... au profit des PME régionales. Dans ce cadre, l'ensemble des services Europe de Bretagne, notamment réunis au sein du réseau Noé, renforce son action de sensibilisation et d'accompagnement des PME bretonnes. Objectif : les accompagner dans l'obtention de financement pour des projets novateurs, dans des secteurs porteurs tels que la croissance durable et dans des croisements de filières comme les TICs et la santé par exemple.

“Une union pour l'innovation” ou comment transformer les idées en emplois, en croissance verte et en progrès social.

Le document “Europe Stratégie 2020” met ainsi en avant « une croissance intelligente, durable et inclusive » qui fixe trois priorités : changement climatique, sécurité énergétique et alimentaire, santé et vieillissement de la population.

L'initiative européenne phare - “Une Union pour l'innovation” - a été lancée fin 2010. Elle se situe au centre de la stratégie “Europe 2020” et vise à stimuler l'ensemble de la chaîne de l'innovation, « de la recherche aux applications concrètes », en alliant une recherche de classe mondiale et une économie de l'innovation (“i-conomy”).

Chaque année près d'1 milliard d'euros pour les PME.

La première priorité est accordée aux petites et moyennes entreprises (PME) qui sont à la base du système européen de l'innovation et qui représentent 99% des entreprises européennes. Pour la première fois, le seuil du milliard d'euros est franchi. Au travers des différents outils de financement mis en œuvre, les PME pourront solliciter près d'1 milliard d'euros d'aides. Si l'on prend l'exemple du septième programme-cadre, dont 15% du budget est consacré aux PME, en 2011 la dotation globale destinée aux appels à propositions s'élève à 6,4 milliards d'euros, soit 12% de plus qu'en 2010 (5,7 milliards d'euros) et 30% de plus qu'en 2009 (4,9 milliards d'euros).

Les PME bretonnes ont de sérieux atouts... En bonne position ?

Avec une offre forte en matière d'enseignement supérieur, de pôles de recherche et un haut niveau de formation, le tissu économique breton dispose de tous les atouts pour bénéficier de ces aides européennes.

Avec plus de **7 500 chercheurs dans le secteur public et privé, 13% des entreprises industrielles bretonnes ayant développé un service R&D, 6 500 ingénieurs** et chercheurs du privé travaillant dans les CRITT (centres régionaux pour l'innovation et le transfert de technologies), les entreprises bretonnes disposent des ressources nécessaires pour s'inscrire dans cette initiative européenne.

Présente parmi les 5 premières régions les plus innovantes de France, la Bretagne répond à ces attentes avec une croissance intelligente fondée justement sur des ressources naturelles (terre et mer) à exploiter durablement. **Cette initiative est particulièrement pertinente pour la région Bretagne** quand on connaît l'histoire des TICs en région, mais aussi au regard de l'importance du croisement de cette filière avec les autres, les biotechnologies notamment.

Citons par exemple : **la santé pour commercialiser plus rapidement des médicaments (206 millions d'euros), les nanotechnologies (270 millions d'euros) pour favoriser le brevetage, et les TIC (600 millions d'euros) pour les infrastructures de réseaux, la robotique, les photoniques et les technologies des contenus numériques.** Les projets de recherche pour l'environnement bénéficieront d'environ 205 millions d'euros.

Le principe : des appels à projet bien accompagnés en région.

Les subventions seront attribuées par voie d'appels à propositions et d'évaluations dans le courant des 14 prochains mois. Cette enveloppe financière vise à stimuler l'économie et devrait permettre **la création de plus de 165 000 emplois au plan européen.** En tant que coordinateur régional, Bretagne Innovation est en mesure d'orienter les entreprises vers le meilleur interlocuteur en fonction de leur besoin ou de leur localisation. Sensibilisation, aide au montage et à la gestion de projets forment l'ensemble des services proposés en région pour accompagner les entreprises et les laboratoires dans leurs démarches européennes.

La Bretagne devrait tirer son épingle du jeu de l'impulsion dite de « croissance intelligente, durable et inclusive »

Frédéric Rode, Directeur de Bretagne Innovation

1/ Avec "Europe Stratégie 2020", l'Europe rebondit directement en direction des régions en soutenant des secteurs récurrents mais aussi de nouveaux, jugés particulièrement stratégiques pour le développement des entreprises. C'est le cas des TICs et de la croissance durable. De quoi interpeller directement la Bretagne ?

Le document "Europe Stratégie 2020" met en avant, je cite : « une croissance intelligente, durable et inclusive », qui fixe les trois priorités qui devraient constituer le cœur de l'Europe en 2020. Chacune de ses priorités permet de penser que la Bretagne est en effet assez bien positionnée.

Ainsi, la croissance intelligente est fondée sur une économie de la connaissance et de l'innovation. Or, la Bretagne est dans le top 5 des régions innovantes françaises.

Au cœur des préoccupations d'une région qui dispose de ressources naturelles (terre et mer) à exploiter durablement, la notion de durabilité représente également un enjeu déjà pris en considération ici.

Enfin, région naturellement forte en matière de cohésion sociale et territoriale, la Bretagne devrait tirer son épingle du jeu de l'impulsion dite de croissance inclusive.

2/ Reste à rassurer en... facilitant l'accès des entreprises à ces dispositifs. Partout en région, des interlocuteurs se tiennent de fait à leur disposition. Comment faire concrètement ?

Il est vrai que sur tout le territoire breton, des organismes proposent des services ou des financements pour le montage et/ou la gestion de projets européens.

Oseo et le Conseil régional de Bretagne proposent ainsi une subvention pour le montage de projets tandis que les technopoles, Bretagne Valorisation, la MIDERB*... offrent des conseils et un accompagnement pour le montage et la gestion des projets.

Depuis 2002, toutes ces structures sont réunies au sein du réseau Noé pour informer et former les entreprises et les laboratoires sur ces dispositifs européens.

En tant que tête de pont régionale, Bretagne Innovation est en mesure d'orienter les entreprises vers le meilleur interlocuteur en fonction de son besoin ou de sa localisation.

Autrement dit, si l'on ne peut pas occulter la complexité de montage des dossiers et leur côté "paperasse" dont on ne peut s'affranchir, les entreprises et les laboratoires bretons peuvent s'appuyer sur un dispositif de soutien et de conseil efficace qui leur permet de gagner beaucoup de temps.

3/ Parmi les dispositifs existants, le PCRD attire... mais reste compliqué ou non adapté à certaines entreprises. Alors que d'autres outils, tout aussi pertinents existent...**

Chacun de ces outils répond à une stratégie bien précise de l'entreprise et ne doit être mobilisé que lorsqu'il correspond au projet du chef d'entreprise... et non pas l'inverse ! Le dispositif ne doit pas être choisi en premier pour qu'ensuite le projet soit dessiné afin de "rentre dans les cases". Il faut que l'entreprise définisse son besoin et s'appuie sur le réseau de structures et de compétences régionales pour trouver la meilleure réponse possible avec le dispositif adapté.

Depuis 4 ans maintenant, de nouveaux programmes se sont mis en place, soit sur un thème particulier - AAL Maintien à domicile des personnes âgées, Eurotransbio sur les biotechnologies - soit pour les PME intéressées par une mise sur le marché rapide de leur produit (EUROSTARS).

* mission pour le développement européen de la recherche en Bretagne.

** PCRD : Programme Cadre de Recherche et Développement.

Anticipa et les projets européens Kerdry : un exemple concret d'accompagnement récent

Programme Eureka, projet au leadership allemand qui intègre 7 partenaires.

Enjeu : mise au point de caméra Biomimétique pour des usages notamment médicaux

PME bretonne participante : Kerdry, 9 salariés à Lannion-22

Structure accompagnatrice : Technopole Anticipa à Lannion

« La technopole Anticipa souhaite faciliter l'accès des entreprises et des laboratoires du Trégor aux projets européens qui souvent leur paraissent complexes » explique Estelle KERAVAL, chargée de l'accompagnement des projets de création et de développement des entreprises pour la Technopole Anticipa Lannion-Trégor. La Technopole bénéficie dans cette action de l'appui du réseau Noé qu'elle a intégré il y a deux ans. Le but étant de bénéficier de la synergie du réseau en termes de compétences, de veille sur les appels à projet et sur la recherche de partenariats. « Nous détectons ainsi les opportunités pouvant correspondre aux orientations ou sujets sur lesquels nos entreprises peuvent avoir un intérêt et nous les leur soumettons. »

La société Kerdry est l'une des entreprises que la technopole Anticipa a accompagnées dernièrement dans le cadre de sa participation à un projet du programme Eureka.

Ce projet au leadership allemand intègre 7 partenaires. « Il s'agit d'un projet de recherche et développement de 36 mois sur la mise au point de caméra Biomimétique pour des usages notamment médicaux. »

Société lannionaise de 9 salariés, Kerdry fait partie des partenaires engagés dans ce programme européen. Spécialisée dans les dépôts couches minces, cette PME s'illustre dans l'association de couches optiques et métalliques sur un même substrat. Un exemple d'application ? Le dépôt de couches d'or pour l'industrie du luxe (flaconnage). La maîtrise de la photolithographie apporte ici des niveaux de précision redoutables dans la géométrie et la localisation des couches.

« Grâce à son expertise quasi unique, KERDRY a été repérée par le porteur allemand du projet européen qui recherchait les compétences maîtrisées par la société lannionaise. KERDRY est alors entrée dans le partenariat sur sollicitation, ce qui est idéal pour une petite entreprise. Il s'agit là d'une opportunité très intéressante en termes de partenariat et de nouveaux marchés, avec des partenaires distributeurs déjà identifiés. La commercialisation se fera via le partenaire allemand, KERDRY devenant le prestataire pour tous les travaux induits. »

Un duo gagnant

« La Technopole Anticipa a accompagné le projet de création de l'entreprise en 2003 et a continué de l'accompagner dans la plupart de ses projets », appuie Jean-Claude Keromnès, l'un des dirigeants qui s'est tourné « de façon naturelle » vers la Technopole pour se faire accompagner sur ce projet européen.

« Il s'agit pour KERDRY de la première expérience dans le cadre de projets européens, de fait très avancée. Pour la partie montage et partenariats, je n'ai eu qu'à m'insérer avec une grande partie de ma démarche prise en charge par le porteur de projet. Quant à la nécessité de rédiger le dossier et autres pièces en anglais, cela n'est pas un souci pour une entreprise comme la nôtre. Ce projet devrait nous ouvrir un marché international, en direction notamment du secteur médical - dépôt de couches sur composants de caméras - où nous sommes faiblement investis, mais avec aussi, à terme, des débouchés dans les secteurs visant l'ultra-miniaturisation comme la défense... »

« Il fallait mettre en valeur l'intérêt de la participation française et tout particulièrement celle de KERDRY dans le cadre de ce projet, en termes de valeur ajoutée au partenariat et de retombées marché pour la France, insistent Estelle Keraval et Jean-Claude Keromnès. Nous avons obtenu l'accord pour les financements nationaux français* et nous avons engagé à l'issue une demande de labellisation auprès du pôle Images et Réseaux sur ce projet permettant d'améliorer le taux de financement de KERDRY. Aujourd'hui, nous sommes en attente de la décision des instances nationales des autres partenaires pour pouvoir démarrer le projet. » La décision était attendue pour le 9 décembre 2010.

* D'un budget global de 1 369 000 €, la part de KERDRY dans ce projet devrait être de 380 000 €, financée à 45%.

De la nécessité d'être... à la pointe. Avec Anticipa

« Les entreprises n'ont pas le temps de réaliser leur propre veille et peuvent ainsi passer à côté d'opportunités. Nous leur proposons notre soutien pour les aider dans les différentes étapes et mettons à leur disposition notre expérience dans le montage de projets :

- validation d'éligibilité aux critères de l'appel à projet, adéquation projet et stratégie de l'entreprise (en termes de thème du projet, aspects financiers, aspects propriété intellectuelle...),
- mise en place d'un planning prévisionnel, conseil avec relecture sur le rédactionnel du dossier, suivi...

Notre intervention se fait toujours en fonction de la demande des entreprises. Certaines ont déjà participé à des projets collaboratifs avec une bonne maîtrise dans le montage de dossiers, d'autres pas.

Nous avons par ailleurs accompagné différents projets sur le territoire... La compétition européenne étant importante, cela fait aussi partie de notre rôle d'informer l'entreprise sur les risques d'échec, sur l'intérêt d'un partenariat solide... Nous avons sur Lannion des compétences techniques fortes, notamment dans l'optique et l'Europe offre des perspectives intéressantes de financement de la R&D. »

Exemple 2

7

« L'Europe nous dit une chose à laquelle nous ne sommes pas habitués en France :
ex-pé-ri-men-tez ! »

Programme européen EQUAL. Projet retenu : ALICE.

Enjeu : garde d'enfant / opérer une mise en réseau des acteurs et un maillage des systèmes en place en vue de les rendre cohérents

SARL bretonne participante : Optimômes - « Le mieux pour les mêmes » à Vannes-56

Structure accompagnatrice : cabinet Armelle Brault spécialisé dans le montage et la gestion de projets européens.

« Les programmes européens ? Une école formidable ! On a pu croiser des personnes et des organisations d'autres horizons avec leurs problématiques. Meilleure façon de poser, ensuite, un œil neuf, sur nos propres organisations en France. C'est aussi la nécessité de gérer plusieurs projets de front avec les écueils inhérents... Mais peu importe ! On passe dans une autre sphère et on apprend à passer à l'action en intégrant l'incertitude et le droit à l'erreur. »

Tout sauf rester figée ! Dotée d'un tempérament de feu, Anne-Karine Stocchetti a de l'énergie à revendre. Qu'on juge seulement. Fondatrice-dirigeante depuis Vannes-56 de la SARL Optimômes - « Le mieux pour les mêmes » - concept qui œuvre actuellement au développement de la "crèche solidaire", en croisant garde à domicile et places en crèche, la jeune femme se lance en 2004 un gros pari : répondre à un appel d'offres dans le cadre du programme européen EQUAL. Le projet est retenu et est baptisé ALICE. Pourquoi un pari ? « Nous partions d'un constat avec, en France, pléthore de systèmes mais aussi de législations, dès lors que l'on abordait la question de la garde d'enfant. L'idée de ce projet était d'opérer une mise en réseau des acteurs et un maillage des systèmes en place, avec la question de leur disparité, en vue de les rendre cohérents... Mais en 2004, cette approche était assez nouvelle ! »

Ajoutez à cela que le projet ALICE, dont Optimômes est "tête de liste", compte au total 8 partenaires français et 3 européens, l'Espagne, la Grèce et l'Italie. On saisit très vite les enjeux : « c'est la construction d'un tour de table avec un nombre de partenaires impressionnant, de natures différentes, de territoires différents... De plus, en temps que "membre coordinateur", nous portons le financement du projet. Il s'agissait de convaincre les banques pour un pré-financement de projet européen... où de toute façon, vous serez payé à 23 mois. Croyez-moi : ça n'est pas simple. J'en ai rencontré 18 ! »

Trois la suivront in fine : le CMB, le Crédit Agricole Vannes et... une banque d'affaires ! « Incroyable de découvrir qu'il n'y a pas vraiment en France de soutien pour l'innovation sociale. Mais le côté positif de toute cette histoire, au-delà de la complexité des choses, administratives et financières, c'est que **tout cela vous fait "sauter d'un cran"**. On apprend vite et on change d'espace avec des mises en perspective. »

Exemple 2

« Au final, nous avons organisé en visioconférence le colloque de restitution du projet sur trois régions, à Lyon, en Normandie et ici à Vannes et nous nous sommes aussi rendus, bien sûr, en Espagne, en Grèce et en Italie, pour croiser les pratiques et les systèmes organisationnels. Entre temps, entre les écueils financiers, la dynamique qui se ralentit, les réunions reportées... nous avons appris à gérer l'incertitude.

Tout au long du projet, nous avons été énormément aidés par Armelle Brault, dont le cabinet est spécialisé dans l'accompagnement du montage et de la gestion de projets européens. »

Si le projet ALICE s'est achevé fin 2008 avec "retour sur le terrain", pour Anne-Karine Stocchetti, l'aventure n'en continue pas moins avec la mise en articulation de deux modes d'accueil*. « Depuis le début de notre activité, cela a beaucoup étonné que nous n'optons pas pour le statut "rassurant" d'association, au profit d'une SARL. J'ai fait un choix qui pour moi est très clair même si cela nécessite souvent de l'expliquer : nous nous inscrivons dans une démarche "économique" et non "lucrative". Notre désir est de participer à la mise en mouvement du territoire avec de nouvelles logiques qui croisent le social et l'économique.

Cette démarche contribue au capital immatériel d'un territoire, constitué de toutes ces petites valeurs ajoutées invisibles mais indispensables à la qualité économique et sociale d'un territoire. Par exemple, relayer des salariés à fortiori sur des horaires décalés dans la garde de leurs enfants - qui n'ont plus à être tributaires des contraintes professionnelles de leurs parents - veiller à la conciliation des modes de vie, à la transmission des savoirs... Finalement c'est une action qui renforce l'attractivité du territoire ! »

Avec, derrière toute cette énergie déployée, un constat à même d'agir comme un vrai moteur : « l'objectif d'un programme européen ? Que des innovations soient reprises dans les politiques publiques ! »

Pour l'heure le projet essaime, de Villeurbanne à Rennes, en passant par St-Nazaire, Lyon...

* Garde d'enfant à domicile, tôt le matin/tard en soirée au profit majoritairement de familles monoparentales + accueil en crèche "Les Minuscules", les entreprises achetant des places pour leurs salariés, facturées en fonction des revenus.

Exemple 3

La Technopole Quimper-Cornouaille
et les projets européens.

La coopération européenne permet à la PME de
« s'insérer dans un processus d'ouverture et de dynamisme »

Projet européen POSE²IDON.

Enjeu : adapter le concept de "navire électrique" au plus grand nombre de bateaux

PME bretonne participante : MARINELEC Technologies à Quimper-29

Structure accompagnatrice : Technopole Quimper-Cornouaille

Mise à l'honneur le 9 mai 2010 dans le cadre de la Journée Européenne, déclinée sur son territoire par le Conseil général-29, l'entreprise MARINELEC Technologies (10 salariés à Quimper) bénéficie de fonds européens pour développer un concept innovant. Le projet POSE²IDON* vise en effet à adapter le concept de "navire électrique" au plus grand nombre de bateaux, par la mise en œuvre de nouvelles technologies. « Une belle opportunité pour MARINELEC Technologies » nous explique Pascal CITEAU, Directeur général de cette PME spécialisée dans la conception/réalisation d'équipements de surveillance, d'alarme et de commande pour le maritime.

« L'innovation dans le domaine des systèmes d'alarme est une préoccupation de notre entreprise depuis plusieurs années. Il y a 5 ans, des contacts avaient été initiés avec l'Espagne en vue de monter un dossier européen mais cela ne s'était finalement pas concrétisé. Fin 2006, le GICAN**, dont MARINELEC est adhérente, a été sollicité pour répondre à l'appel à projet "Transport/SST/2007" sur la thématique du concept de "bateau électrique". Une réelle opportunité pour l'entreprise ! MARINELEC a donc rejoint le consortium européen, une trentaine de partenaires, avec l'aide de la Technopole Quimper-Cornouaille. »

Après une phase de négociation de plusieurs mois, le projet a finalement démarré au 1er janvier 2009 pour s'achever 48 mois plus tard, soit fin 2012. Pascal CITEAU ne le cache pas : il est toujours difficile de mener à bien un développement technologique de manière isolée. D'où, ici, de réels leviers sur lesquels positionner MARINELEC : « le premier intérêt de ce type de projet est de **pouvoir s'insérer dans un cadre de coopération permettant les partenariats et l'accès à un soutien financier intéressant pour faire avancer les idées innovantes**. Le second intérêt réside dans le processus d'ouverture et le dynamisme dans lesquels l'entreprise peut s'insérer, via les collaborations et les contacts avec d'autres structures, parfois concurrentes. »

« Soit un travail collaboratif à l'échelle européenne qui permet à l'entreprise de s'ouvrir sur de nouveaux domaines, de prendre la mesure des avancées technologiques et d'élargir sa vision des marchés émergents et internationaux » relèvent Rachel Portal-Sellin et Rozenn Le Vaillant, au département Projets européens de la Technopole.

*Power Optimised Ship for Environment with Electric Innovative Designs ON board

**Groupement Industriel des Constructions et Armements Navals

Exemple 3

« L'accès à l'information sur les appels à projets européens reste difficile pour les PME, au sens où elle est très diffuse et de sources très nombreuses. La PME n'a généralement ni le temps, ni les ressources humaines internes pour s'y consacrer. Il est donc important de pouvoir prendre appui sur des structures d'accompagnement, comme les technopoles, qui proposent une information ciblée au regard des domaines d'activité de la PME, un accompagnement adapté dans le montage de projet, les relations avec les partenaires européens, la gestion administrative et financière.

« Il ne faut pas hésiter à utiliser les services d'accompagnement au montage de projets européens proposés par la Technopole, dont le soutien au cours des phases de dépôt, de négociation et désormais de mise en œuvre nous est précieux confirme le dirigeant. L'assistance du cabinet Poupon nous a été très précieuse également sur le plan juridique, notamment pour l'élaboration de l'accord de consortium qui régit le fonctionnement du partenariat et la valorisation des résultats pendant et après le projet. »

POSE²IDON

L'objectif de ce Projet collaboratif déposé sous l'appel FP7-SST-2007-RTD-1 / "1.1.4. - Electric ship technology", est d'adapter le concept de "navire électrique" au plus grand nombre de bateaux (propulsion, dispositifs de contrôle et alarmes, alimentations électriques "propres" à quai...).

Le consortium, piloté par BMT Defense Services (UK), regroupe une trentaine de partenaires de 6 pays : Allemagne, Danemark, Pays-Bas, Norvège, Royaume-Uni et France, dont le GICAN, MARI-NELEC et 4 autres structures du Grand Ouest : ACEBI (44), DCNS (56), SIREHNA (44) et SIRADEL (35).

Doté d'un budget global d'environ 20 millions d'euros pour une durée de 48 mois, le projet sera subventionné à hauteur de 50% par l'Union Européenne.

« Un retour sur investissement à moyen terme souvent perceptible à la fin du projet. »

Hélène Morin, Service Europe - Bretagne Innovation

1/ Rentrer dans un projet européen, c'est souvent pour les PME apprendre à dépasser une appréhension : accepter de partager les savoir-faire, les compétences... Une coopération qui dans le même temps réduit leur part de risques et peut leur apporter beaucoup. Au-delà des aides financières, n'ont-elles pas là l'occasion, in fine, d'accéder à de nouveaux marchés, à de nouveaux clients... En-deçà, parfois, d'un projet qui peut leur sembler trop "large" de prime abord ?

Une enquête menée en 2005 auprès des PME bretonnes qui avaient déposé un dossier et/ou participé à des projets européens de R&D révélait que pour 75% d'entre elles, les principaux avantages qu'elles en avaient retirés étaient « la constitution d'un réseau de partenaires, l'accès à de nouveaux marchés et l'acquisition de nouvelles compétences. »

Il s'agit là bien sûr d'un retour sur investissement à moyen terme qui n'est perceptible qu'à la fin du projet. On a trop souvent tendance à ne mettre en avant que les inconvénients administratifs du court terme et à laisser de côté les autres bénéfiques du plus long terme. Les projets européens renforcent l'image de l'entreprise et lui offrent la possibilité de valoriser un avantage concurrentiel, un produit...

2/ Dans le même sens, les PME ne sous-estiment-elles pas la base d'experts qui reste ouverte et un moyen de "faire son réseau" ?

Et pourquoi, en effet, ne pas être de l'autre côté de la barrière et évaluer les dossiers reçus par la Commission européenne ? Elle est toujours à la recherche d'évaluateurs indépendants. Ces personnes sont identifiées à partir d'une base de données "ouverte". C'est à dire que quiconque souhaite être expert peut déposer son CV sur la base de données. Il sera appelé si ses compétences sont recherchées pour évaluer un dossier. Cet outil "réseau" est crucial et sa mise en place/constitution est trop souvent sous-estimée, c'est vrai.

On se rend compte en effet que c'est la première participation qui est très difficile.

Une fois que vous êtes rentré dans les "réseaux" européens c'est beaucoup plus facile ! Notez que nous accompagnons très peu d'entreprises qui participent pour la 2^{ème} ou 3^{ème} fois... car elles « savent déjà faire » et connaissent les personnes à mobiliser.

Il faut donc investir et passer un peu de temps pour constituer ces réseaux, qu'ils soient régionaux avec les centres de recherche et autres entreprises, nationaux avec les représentants français, ou européen avec les plateformes technologiques. Cet investissement initial permettra de gagner du temps pour la préparation et la rédaction de votre proposition.

3/ Dernier point : les dossiers doivent être montés en anglais... De quoi en décourager pas mal ! Tout comme la rigueur qui doit accompagner tout montage de projet peut sembler trop lourde pour une PME. De quoi, là encore, se "saisir" des acteurs régionaux dont c'est la mission ?

En effet les dossiers sont rédigés en "euroanglais", compréhensible par tous les partenaires. Il faut garder en tête que dans une stratégie d'ouverture internationale, dont le projet européen peut constituer une première étape, l'anglais est la langue la plus utilisée pour les échanges et permet de travailler avec tous les partenaires. En Bretagne, les interlocuteurs régionaux sont là, j'insiste volontiers sur ce point, pour servir de "traducteur de jargon européen" et faire ainsi gagner du temps à l'entreprise.

Les éléments clés de l'Union de l'innovation

- ◆ Les **partenariats d'innovation européens** mobiliseront les acteurs (européens, nationaux et régionaux, publics et privés) autour d'objectifs bien définis dans des domaines visant à relever les défis sociétaux tout en permettant à l'Europe de dominer la scène mondiale. Un **partenariat pilote** sur le vieillissement actif et en bonne santé sera lancé début 2011. Il visera à prolonger de deux ans d'ici à 2020 la période de notre vie pendant laquelle nous sommes en bonne santé. D'autres partenariats suivront. Ils seront consacrés à l'énergie, aux villes "intelligentes" et à la mobilité, à l'utilisation rationnelle de l'eau, aux matières premières non énergétiques et à l'agriculture durable et productive.
- ◆ La Commission a assemblé **25 indicateurs dans un "tableau de bord de l'Union de l'innovation"**. Elle développera un nouvel indicateur sur la part des entreprises innovantes à croissance rapide dans l'économie et soutiendra la création d'un système de classement indépendant des universités.
- ◆ La Commission proposera des mesures visant à améliorer **l'accès au financement**. Elle proposera un régime de capital-risque transfrontalier et collaborera avec la Banque européenne d'investissement en vue de renforcer des systèmes européens tels que l'instrument de financement avec partage des risques.
- ◆ Les actuelles initiatives de recherche seront intensifiées. Cela signifie rendre les politiques de recherche européenne et nationales plus cohérentes, **réduire les formalités administratives et lever les obstacles** à la mobilité des chercheurs. Cela signifie également optimiser l'accès ouvert aux résultats de la recherche bénéficiant d'un financement public.
- ◆ La Commission lancera en 2011 un comité directeur européen du design (European Design Leadership Board) et un label "design d'excellence européenne" (European Design Excellence Label).
- ◆ La Commission lancera en 2011 un **grand programme de recherche sur le secteur public et l'innovation sociale** et gèrera un tableau de bord européen de l'innovation dans le secteur public. Elle lancera un projet pilote européen en matière d'innovation sociale pour les innovateurs sociaux.
- ◆ La Commission proposera que les gouvernements réservent des budgets à la passation de **marchés publics de produits et services innovants**. Cette mesure devrait créer un marché d'au moins 10 milliards d'euros par an destiné aux innovations qui améliorent les services publics.
- ◆ Début 2011, la Commission fera une proposition législative visant à **accélérer et moderniser l'élaboration de normes** en vue de favoriser l'interopérabilité et l'innovation.
- ◆ Le régime européen de **propriété intellectuelle doit être modernisé**. Un accord sur le brevet de l'Union Européenne permettrait aux entreprises d'économiser 250 millions d'euros par an.
- ◆ Les régimes de financement structurel et d'aides d'État seront revus afin de donner un **coup d'accélérateur à l'innovation**. La Commission assistera les États membres en vue d'une meilleure utilisation des 86 milliards d'euros de fonds structurels programmés pour la recherche et l'innovation sur la période 2007-2013.
- ◆ L'Union de l'innovation a été débattue au Conseil "Compétitivité" le 12 octobre et le sera au Conseil européen de décembre. Son état d'avancement sera suivi dans le cadre de la gestion de la stratégie Europe 2020.
- ◆ **Une conférence annuelle** sur l'innovation permettra de faire le point sur l'Union de l'innovation.

Participer aux projets européens... mode d'emploi

Cible	Structure	Couverture géographique	Sensibilisation	Accompagnement pendant les phases de montage et de négociation du projet	Accompagnement à la gestion
Acteurs de la Recherche Publique	Mission pour le Développement Européen de la Recherche en Bretagne (attachée à l'Université Européenne de Bretagne)	Bretagne	✓	✓	
	Bretagne Valorisation / (UR1, UR2, UBS, UBO, Ecole de Chimie, ENS Cachan, INSA, Agrocampus)	Bretagne	✓	✓	✓
	INRIA REV (Relations Extérieures et Valorisation)	Bretagne	✓	✓	✓
	INRA	Bretagne	✓	✓	✓
	CNRS	Bretagne Pays de la Loire	✓	✓	✓
Entreprises	OSEO	Bretagne	✓	✓	
	CRCI	Bretagne	✓		
	Bretagne Innovation	Bretagne	✓	✓	
	Technopole de Quimper	Finistère	✓	✓	✓
	Technopole de Brest	Finistère	✓	✓	✓
	Technopole de Lannion	Cotes d'Armor	✓	✓	
	Technopole de Rennes	Ille & Vilaine	✓	✓	

✓ Offre de services/conseils

✓ Aide financière



Promouvoir la dimension européenne de la R&D dans le Grand Ouest.

Pour encourager la participation des chercheurs et entreprises aux programmes européens de recherche et d'innovation, des chargés d'affaires et ingénieurs de projets européens ont mis en place un réseau d'échanges de connaissances et de bonnes pratiques sur le PCRDT*. L'action du réseau se traduit, entre autres, par l'organisation de manifestations sur les programmes européens et la promotion du potentiel de recherche de la Bretagne sur Internet.

Services aux entreprises - PME/PMI

OSEO

- Soutien au montage de projets européens (faisabilité, budgets, planning et plans d'action)
- Information sur les financements de projets européens de R&D : le PCRDT, Eureka, ERANet, INNOnet
- Soutien financier au montage de partenariats technologiques européens

Bretagne Innovation

- Recherche de partenaires technologiques en Europe
- Information sur le PCRDT*

CACI Bretagne [Entreprise Europe Ouest]

- Information sur la réglementation européenne et l'accès aux financements européens
- Mise en place de partenariats technologiques et commerciaux transnationaux

Technopôle Brest-Iroise

- Information et conseil sur les projets et les appels à projets européens de R&D.
- Recherche de partenaires technologiques en Europe
- Accompagnement au montage de projets européens (faisabilité, budget, planning, plan d'actions)
- Gestion des projets acceptés par la Commission

Technopole Quimper-Cornouaille

- Information et conseil sur les projets européens de R&D
- Recherche de partenaires technologiques en Europe et sur la région Cornouaille (Sud-Ouest de la Bretagne)
- Accompagnement au montage de projets européens (faisabilité, budget, planning, plan d'actions)
- Gestion des projets acceptés par la Commission

Technopole Anticipa

Information et conseil sur les projets européens de R&D
Recherche de partenaires technologiques en Europe et sur le Tregor. Accompagnement au montage de projets européens (faisabilité, budget, planning, plan d'actions)
Gestion des projets acceptés par la Commission

Technopole Rennes Saint-Malo

Information et conseil sur les projets européens de R&D
Recherche de partenaires technologiques en Europe et sur la région de Rennes et Saint Malo

Services aux chercheurs

CNRS

- Information sur les programmes de recherche européens et les appels à projets
- Organisation de journées de formation et d'information sur le PCRDT*
- Assistance dans le montage administratif, financier et juridique (notamment en matière de propriété industrielle) des projets européens

Ecole Nationale Supérieure de Chimie de Rennes

Bretagne Valorisation
Projets de recherche européens - PCRDT **

INRA

Information sur le PCRDT* et les appels à projets, conseil sur le montage des propositions

INRIA

- Information sur le PCRDT* et les appels à projets, en particulier dans la thématique IST - technologies pour la société de l'information.
- Conseil sur le montage des propositions

Université de Bretagne Occidentale

Bretagne Valorisation
Projets de recherche européens - PCRDT **

Université de Bretagne Sud • Bretagne Valorisation

Projets de recherche européens - PCRDT **

Université de Rennes I • Bretagne Valorisation

Projets de recherche européens - PCRDT **

Université Rennes 2 • Bretagne Valorisation

Projets de recherche européens - PCRDT **

Université européenne de Bretagne

Mission pour le développement européen de la recherche en Bretagne

- Information sur le PCRDT*
 - Recherche de partenaires européens
 - Appui à l'ingénierie de projets européens
- Centre EURAXESS Services Bretagne
Centre de mobilité internationale de Rennes

* PCRDT: Programme Cadre de Recherche et Développement Technologique

** Sensibilisation, Formation, Veille
Appui au montage
Aide à la négociation
Aide à la gestion de contrat



Dossier de presse co-financé par

